EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 42

AIDE À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION

Un crédit de 29 000 € demeure disponible au BP 2010 pour soutenir des projets relevant de l'aide à la création et à la diffusion.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder les subventions suivantes :

AXOTOLT

Cette compagnie dirigée par le chorégraphe Thierry Lafont envisage de réaliser un nouveau projet intitulé « Chiquenaude », pièce musicale pour deux danseurs et deux musiciens, piano et violon. Il s'agit pour la Compagnie de continuer à creuser et expérimenter les liens entre musique et danse en partage dans un même espace scénique.

Ce projet tout public serait programmé dans le cadre de la saison 2010/2011 du Conservatoire Chabrier.

6 000 €

AIR FOOD COMPANY

Cette compagnie chorégraphique dirigée par Sidi Graoui souhaite engager un nouveau projet proposant d'organiser la rencontre entre danse traditionnelle et contemporaine.

Ce spectacle pour 3 danseurs s'adressera à la fois aux publics habituels de la danse traditionnelle et contemporaine et visera ainsi à proposer des croisements.

Un partenariat a été mis en place avec les Brayauds de Saint-Bonnet-près-Riom et l'agence des musiques traditionnelles d'Auvergne.

Ce spectacle serait proposé à l'automne 2010 sachant que des recherches sont en cours pour une diffusion à l'échelle du Massif Central.

13 000 €

LES RESCAPES DE LA FOSSE COMMUNE

Le spectacle « Testament », qui avait été soutenu par la Ville lors de sa création, sera présenté à Lyon au Festival de la Grande Côte en Solitaire.

250 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI